

FACE A LA PAC

UGB prises en compte pour le calcul du chargement ICHN

Question :

Quelle sera la période qui sera prise en compte pour le calcul des UGB du chargement ICHN 2016 ?

Réponse :

Pour faire suite à notre Face à la PAC précédent du 13 mai dernier, le report de la date de dépôt des dossiers PAC au 15 juin n'entraînera finalement pas de changement dans les dates à prendre en compte pour le calcul du nombre d'UGB du taux de chargement :

→ Pour les bovins la période reste bien celle du 16/05/2015 au 15/05/2016,

Pour mémoire, les animaux pris en compte sont les bovins de plus de 2 ans d'une part (x 1 UGB) et ceux de 6 mois à 2 ans (x 0,6 UGB). L'effectif moyen de chaque catégorie est calculé d'après vos notifications de mouvements d'animaux à la BDNI, la Base de Données Nationale d'Identification.

→ En équins, la date de référence pour apprécier l'âge des animaux et leur caractère reproducteur reste également le 15 mai 2016.

→ Les effectifs des ovins & caprins (mâles et femelles) de plus de 1 an ou femelles ayant déjà mis bas, présents 30 jours consécutifs incluant le 31/03/2016, que vous avez indiqués sur le formulaire « déclaration d'effectifs animaux » du dossier PAC.

Question :

Comment pourrais-je avoir connaissance de ce calcul de mon nombre d'UGB bovines ?

Réponse :

Depuis peu, TéléPAC offre un nouveau service en vous permettant la consultation détaillée de vos données d'élevage bovin :



Mes données et documents

- > Données de l'exploitation
- > Données d'élevage
- > Campagne 2016

BOVINS

Effectif actuel Base de données Calcul UGB

Navigation

telepac Données d'élevage

Alain GUILLON – Olivier PASSELANDE
Chambre d'agriculture de la Vienne

☎ Bonneuil-Matours 05.49.85.87.80 ☎ Montmorillon..... 05.49.91.01.15
☎ Mirebeau 05.49.50.44.29 ☎ Vivonne 05.49.36.33.60